

P ARIS G OUTTE d' O R



LE JOURNAL DU QUARTIER

N° 34 - Juin 1995 - Trimestriel - Journal publié par l'Association "Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

CHANGEMENT À LA MAIRIE du 18ème : D. Vaillant répond à PGO

10ème anniversaire

Goutte
d'Or

en
fête

Tambours du Bronx
Mad in Paris
S t é
Henri Dikongué
Matthieu Ruben
Guy Konket
K a k a n d é
Tarace Boulba
Cirque Fratellini

30 Juin - 9 Juillet 1995

• **Château-Rouge
en débat**

• **Scolarisation :
une délation
honteuse**

• **Barbès Family :
le rap au cœur**

• **Histoire :
Émeute à la Goutte
d'Or en 1955**

**et toute l'info
du quartier !**

CHANGEMENT DANS LE 18ème

Les habitants du 18ème (et ceux de la Goutte d'Or de façon plus importante) ont donc choisi le changement... comme ceux de cinq autres arrondissements parisiens.

Daniel Vaillant et toute son équipe, ainsi que les autres municipalités des arrondissements passés à gauche, vont donc devoir maintenant inventer de nouvelles pratiques dans le fonctionnement parisien. Comment vont se négocier les répartitions de pouvoir entre l'Hôtel de Ville et les mairies d'arrondissement, entre les Directions centrales de l'administration parisienne et les maires de l'est parisien ? Formons le vœu que, de part et d'autre, on privilégie toujours l'intérêt des habitants et les légitimités démocratiques.

A la nouvelle équipe, nous présentons toutes nos félicitations et tenons à réaffirmer quelques unes des priorités pour lesquelles nous avons souvent plaidé :

• la démocratie locale et la vie de quartier : à la Goutte d'Or, des structures mises en place par Alain Juppé, et auxquelles participait Daniel Vaillant, ont fait leurs preuves (C.L.I., Salle St Bruno, Interservices de Quartier, concertation Château-Rouge) : elles ne demandent qu'à continuer à vivre.. et pourraient être étendues - suivant des modalités propres - aux autres quartiers du 18ème,

• la politique du contrat de ville qui concerne maintenant trois secteurs du 18ème (Goutte d'Or, Porte d'Aubervilliers et Porte de Montmartre),

• la transparence dans les attributions de logement et l'accroissement du parc social neuf ou réhabilité là où cela est possible dans le respect de l'environnement,

• la mise en place d'une structure locale qui aurait pour but d'empêcher toute expulsion sans relogement,

• une politique audacieuse d'investissement dans les locaux scolaires et crèches qui permette au 18ème de rattraper ses retards accumulés,

• la mise en place par quartier d'une structure de concertation inter-partenaires sur les problèmes de sécurité.

A cela s'ajoutent quelques dossiers plus "pointus" qu'il faudra traiter rapidement : réinstallation de la mosquée Polonceau, problèmes du Square Léon, avenir du secteur "Emile-Duployé", etc...

Quant à l'ancienne équipe, ou du moins les trois ex Conseillers de Paris qui avaient accepté, à la suite d'Alain Juppé, de s'intéresser de façon souvent utile et efficace à la Goutte d'Or, nous tenons à les saluer pour le travail mené en partenariat, qui a donné ses fruits, ici, dans le quartier. La place qui leur a été laissée sur la liste RPR-UDF ne leur permet pas de rester Conseillers de Paris... mais ils restent conseillers du 18ème. Comme tels, nous les retrouverons sans doute qui prendront leur part dans la continuation du travail engagé ici, dans l'intérêt des habitants et de la démocratie !

S	• ÉDITO	p. 2
	• Municipales : <i>Rencontre avec Daniel Vaillant</i>	p. 3
O	• Scolarisation : <i>La délation honteuse</i>	p. 4
	• Municipales : <i>Les résultats des municipales</i>	p. 5
M	• Police : <i>Au nouveau commissaire du 18ème</i> <i>Point de vue : Tout le monde en a marre... mais...</i>	p. 6 p. 7
M	• Santé : <i>Menace sur la psychiatrie dans le 18ème</i>	p. 7
	• Rénovation : <i>État d'avancement des chantiers</i>	p. 8
A	• Réhabilitation : <i>OPAH Château-Rouge : le périmètre définitif</i>	p. 9
	• Goutte d'Or en Fête : <i>En avant la musique !</i>	p. 10
I	• Découverte : <i>Barbès Family</i>	p. 12
	• ÉCHOS	p. 13
R	• DÉBAT : <i>Château-Rouge en débat</i>	p. 14
	• Histoire du quartier : <i>Émeute à la Goutte d'Or en 1955</i>	p. 18
E	• L'image de l'autre dans la photographie	p. 20

POUR ÊTRE RÉGULIÈREMENT INFORMÉ

ABONNEZ-VOUS !

En plus du trimestriel "Paris-Goutte d'Or", vous recevrez chaque mois "La Lettre de PGO" : 4 pages de nouvelles fraîches !

Bulletin d'abonnement page 13

PARIS-GOUTTE D'OR n° 34

Trimestriel - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

Directeur de la Publication : Michel Neyreneuf

N° de Com. Paritaire : 66 173 - Dépôt légal : Juin 1995

Imprimerie ID Graphique (Paris 18ème)

Ce numéro comporte un supplément :

«Goutte d'Or en Fête 95 - 10ème anniversaire»

Bulletin d'abonnement ou d'adhésion : page 13

Rencontre avec Daniel VAILLANT

Au lendemain de son élection, le futur nouveau maire du 18ème arrondissement a accepté de répondre aux premières questions de PGO

• *Comment envisagez-vous les rapports futurs entre la Mairie du 18ème et l'Hôtel de Ville (Maire de Paris et Directions centrales) ?*

- Nous avons commandé une étude sur la loi PML (Paris-Marseille-Lyon) qui régit les rapports entre les arrondissements et le pouvoir central dans ces trois villes. Ceci permettra de préciser exactement les prérogatives du Maire d'arrondissement. Celles-ci n'étaient pas forcément utilisées avant, du fait du système particulier mis en place par Jacques Chirac, avec des mairies d'arrondissement de la même couleur politique que l'Hôtel de Ville. Cette loi, nous l'appliquerons dans son intégralité, et, s'il le faut, nous tâcherons aussi de faire preuve d'inventivité... Je pense que, dans l'intérêt de tous les Parisiens, nous arriverons à mettre en place une cohabitation intelligente avec le Maire de Paris. Mais, si c'est vraiment nécessaire - ce que je ne pense pas - nous en appellerons à la mobilisation des habitants du 18ème.

• *Comment allez-vous vous y prendre pour redonner vie à la démocratie locale dans l'arrondissement et ses quartiers ?*

- D'abord, j'essaierai de nommer, à côté des huit adjoints au maire chargés de différents secteurs (petite enfance, logement, etc...), six adjoints délégués du Maire, chacun en charge d'un quartier. J'espère pouvoir aussi trouver les opportunités pour créer dans chacun de ces six quartiers une Annexe de la Mairie du 18ème, qui serait tenue par l'Adjoint Délégué aidé d'un ou de deux fonctionnaires municipaux. Ceci aurait pour but de rapprocher les services de la Mairie des habitants. C'est d'abord là que la plupart des problèmes évoqués actuellement par des habitants dans les Permanences politiques doivent être traités, et ceci, bien sûr, sans concurrence avec le travail associatif, mais dans la complémentarité.

De même, j'aimerais vivement que se créent dans chaque quartier, à l'image de ce que vous avez mis en place à la Goutte d'Or, des collectifs associatifs qui pourraient trouver des lieux et des moyens à leur disposition.

A partir de là, on pourrait constituer des Conseils Consultatifs de Quartier auxquels seraient soumis les différents projets d'aménagement. Ceux-ci pourraient amender les projets comme bon leur semble. Bien sûr, les élus trancheraient in-fine et assumeraient leurs responsabilités. Ils passeraient alors des commandes précises aux Services techniques de la Ville. Pour moi, c'est très clair : les services doivent être au service de la population. Ils sont là pour accompagner et aider à la mise en œuvre de projets avant de les réaliser, et non pour décider dans des bureaux, loin de la réalité locale vécue par les habitants.

Si cela est possible, j'espère aussi pouvoir mettre en place une sorte d'Antenne locale de l'Atelier Parisien d'Urbanisme qui pourrait répondre aux demandes formulées par les élus ou les associations.

• *Concrètement, comment allez-vous vous y prendre ?*

- Nous allons préparer un mémorandum d'ici l'automne dans la perspective du prochain budget 96. Ce que nous souhaiterions, c'est formuler des propositions sur 6 ans pour lesquelles nous espérons pouvoir négocier un budget

pluri-annuel dont nous pourrions disposer.

Traiterons-nous directement ensuite avec les directeurs des services de la Ville, ou cela passera-t-il par l'Adjoint au Maire de Paris en charge de cette direction ? Ce sera au Maire de Paris d'en décider.

• *En ce qui concerne le logement, quels sont vos projets ?*

- Je souhaiterais qu'avec l'aide des Conseils Consultatifs de Quartier on puisse faire un recensement précis de tous les immeubles en propriété unique à vendre, ou à l'abandon : on devrait ainsi, après avoir préempté, monter de multiples réhabilitations à caractère social. Je crois à ce travail sur les logements diffus, beaucoup plus qu'aux grandes opérations ou aux ZAC dans un arrondissement qui est déjà très dense en population.

De plus, je souhaiterais qu'on aille vers une simplification des procédures d'attribution de logements. Entre toutes les sociétés d'économie mixte, les sociétés d'HLM, les réservations préfectorales, celles des employeurs, etc... personne ne s'y retrouve. Il serait bon aussi que dans chaque arrondissement se crée une antenne de l'OPAC qui pourrait, entre autre, centraliser les nombreuses demandes d'échange qui ne sont pas satisfaites.

Enfin, pour mieux anticiper les relogements nécessaires, il faudrait qu'une Commission se mette en place avec tous les services concernés (Préfecture de Police, Préfecture, organismes logeurs, associations, services sociaux) afin que l'on puisse parvenir à empêcher les expulsions ou les évacuations d'immeubles (pour péril, par exemple) sans relogement immédiat.

• *Etes-vous prêt à mettre en place des structures de concertation par quartier sur les problèmes de sécurité ?*

- Oui, car la sécurité n'est pas uniquement l'affaire de la police. De nombreux habitants ou professionnels ont des choses à dire sur ce sujet, et il est important que les policiers les entendent, chacun restant bien évidemment à sa place. Il ne s'agit pas de faire du policier un éducateur, ni le contraire. Mais, les contacts fréquents peuvent permettre d'améliorer réellement la situation dans de nombreux domaines. Cependant, il ne faut pas se cacher que certains problèmes sont très difficiles à résoudre. Ainsi en est-il de cette population de fumeurs de crack qui, chassés de Stalingrad, se retrouvent actuellement entre La Chapelle et la Goutte d'Or.

• *Donnez-vous aux associations les moyens d'agir ?*

- Oui, mais dans une plus grande clarté. D'abord, le Conseil d'arrondissement exigera d'avoir les rapports d'activité et les bilans financiers des associations pour voter une subvention. Enfin, dans un souci de transparence, je demanderai que chaque année soit publié un récapitulatif des subventions accordées aux associations par thème d'activité.

La délation honteuse

ou le double langage de l'ancien maire du 18ème

Nous avons déjà parlé de ce problème dans la dernière Lettre de PGO. A ce moment-là, nous avons des doutes sur les pratiques de la mairie du 18ème quant à l'application de l'article 40 introduit dans le Code Pénal par les Lois dites "Pasqua". Rappelons que cet article précise que "toute autorité constituée ayant connaissance, dans l'exercice de ses fonctions, d'un crime ou d'un délit, est tenu d'en aviser les autorités".

Or, être en situation irrégulière est un délit. Cependant, le maire n'est en principe pas habilité à instaurer des contrôles tendant à s'assurer de la régularité de la situation des parents qui viennent inscrire leurs enfants pour les scolariser : il doit seulement s'assurer de l'identité des parents, de leur adresse, et vérifier qu'ils sont bien les parents de l'enfant à inscrire. L'instruction est un des droits de l'enfant, quelle que soit la situation de ses parents. Pratiquer ce type de dénonciation, c'est condamner des enfants à rester chez eux et à s'enfoncer un peu plus dans la clandestinité. Déjà, des campagnes, lancées notamment par le MRAP, s'élevaient contre ces délations pratiquées dans les 19ème et 20ème arrondissements à l'occasion de l'inscription scolaire des enfants, et revendiquées par les deux maires concernés.

Dans le 18ème, d'un côté, nous avons les déclarations de Roger Chinaud au "Parisien" : "On ne dénonce personne dans ma mairie", ainsi que ses réactions lors du dernier CICA consacré aux problèmes scolaires. Mais de l'autre, nous avons constaté que certaines personnes (pour lesquelles nous étions intervenus auprès de la Mairie afin que leurs enfants soient inscrits) étaient convoquées quelques semaines plus tard par le Commissariat ou la Préfecture de Police pour notification d'expulsion ou confiscation du passeport, ou même mise en prison.

Peut-être s'agissait-il de l'action d'un fonctionnaire zélé ?? Aussi, PGO a-t-il écrit à Roger Chinaud pour lui demander de revoir la question avec ses services afin que ses propos ne soient pas démentis par les faits.

Cette lettre est restée sans réponse !

Or, peu de temps après, on nous communiquait copie d'une lettre officielle de Monsieur Debrion, 1er adjoint au Maire du 18ème, adressée au Procureur de la République en date du 7 novembre 94.

Cette lettre précisait : "J'ai l'honneur de vous informer que dans le cadre de l'instruction d'un dossier en vue de l'inscription scolaire d'un enfant, Monsieur ..., né le ... à ..., demeurant ..., a justifié de son identité en présentant un passeport sur lequel le visa de séjour autorisé dans le cadre des déplacements touristiques n'est pas mentionné. Monsieur ... réside donc de façon irrégulière sur le territoire français, ce qui constitue, aux termes de l'article 40 du Code de Procédure Pénale, un délit. C'est à toutes fins utiles que je vous informe de cette situation".

Les choses étaient claires : il s'agissait bel et bien d'un double jeu que pratiquait le Maire du 18ème. Au moins, ses collègues du 19ème et du 20ème avaient reconnu clairement que l'on dénonçait dans leur mairie.

Un nouveau courrier signé par 21 associations (cf. ci-contre) fut alors adressé le 8 juin à Roger Chinaud, au Député, au Maire de Paris et aux Ministres concernés. En

LETTRE au MAIRE DU 18ème

Monsieur le Maire,

Associations travaillant à la Goutte d'Or (Paris 18ème) au développement social de ce quartier et à une meilleure intégration-insertion des populations qui le composent, nous tenons à vous faire part de nos vives préoccupations concernant l'application de l'article 40 du Code Pénal en ce qui concerne les enfants des personnes en situation irrégulière de séjour.

Nous avons en effet constaté que, malgré les assurances que vous avez données (cf. Le Parisien du 29/30 avril 95 : "On ne dénonce personne dans ma mairie", affirmez-vous), des signalements étaient faits officiellement par votre 1er Adjoint au Procureur de la République à l'occasion d'inscription des enfants à l'école.

Ce mélange des genres entre l'administration et la police nous paraît très dommageable.

Il faut tout d'abord noter que cette pratique est contraire à la circulaire du Ministère de l'Education Nationale (en date du 16/7/84) qui précise : "Il est rappelé que l'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes français et étrangers de 6 à 16 ans. Les titres de séjour des parents n'ont pas à être demandés lors de l'inscription".

Mais, de plus, il ne semble pas qu'on ait sérieusement pris en compte les effets pervers d'une telle mesure. Maintenant que ces pratiques sont connues, les parents ne feront plus la démarche d'aller inscrire leurs enfants à l'école. Que vont devenir ces enfants privés de scolarisation ? Tout cela risque de les enfermer encore un peu plus dans la clandestinité et compromettre très sérieusement leur avenir.

Il faut enfin rappeler que de telles pratiques réduisent à néant toute une partie du travail patient et difficile que mène nos associations pour un réel développement social du quartier et de tous ses habitants.

Aussi, nous vous demandons avec force de bien vouloir faire cesser ces pratiques dans votre Mairie, conformément à vos dires.

Dans cette attente,...

Associations signataires :

ACCUEIL & PROMOTION - ACCUEIL-GOUTTE D'OR - A.D.C.L.J.C. - ADOS - AIDDA - ANNEAU D'OR (A.P.F.S.) - A.P.S.G.O. - ARBRE BLEU - A.S.F.I. - A.T.M.F. (Centre Doc) - EGO - ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR - EOLE - GOUTTE D'ART - LAGO - PARIS-GOUTTE D'OR - PILIER D'ANGLE - SAINT-BERNARD DE LA GOUTTE D'OR - URACA

S'associe au contenu de cette lettre :

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME - 18ème

Des courriers similaires ont été adressés le 8 juin à :

M. JUPPÉ, Premier Ministre, M. DEBRÉ, Ministre de l'Intérieur,
M. TOUBON, Garde des Sceaux, M. BAYROU, Ministre de l'Education Nationale,
M. RAOULT, Ministre chargé de l'Intégration,
Mme de VEYRINAS, Secrétaire d'Etat en charge des quartiers en difficulté,
M. TIBÉRI, Maire de Paris et M. VAILLANT, Député du quartier.

même temps, une demande de rencontre avec le Maire du 18ème était transmise... en vain : le Maire n'avait pas le temps, ni de répondre, ni de recevoir de délégation.

Seul Daniel Vaillant répondit le jour même (cf. ci-contre).

Quant à Roger Chinaud, il a fallu la diffusion de la lettre de son adjoint et une manifestation organisée par le Comité de Vigilance le 14 juin pour qu'il reconnaisse que ses services appliquaient l'article 40 ("Le Parisien" du 15 juin).

Le changement de municipalité permettra de résoudre provisoirement ce problème dans notre arrondissement, si l'on en croit les engagements de Daniel Vaillant (ce sera sans doute pareil dans les 19ème et 20ème). Cela ne nous empêchera pas de continuer notre action pour que cet article soit modifié ou abrogé.

Réponse de Daniel VAILLANT, Député (8 juin) :

"J'accuse réception du courrier que vous avez bien voulu me faire parvenir, ce jour, au nom d'un certain nombre d'associations du 18ème arrondissement sur le problème de l'application de l'article 40 du Code Pénal en ce qui concerne les enfants des personnes en situation irrégulière de séjour.

Il va de soi qu'en tant que Député, je me bats à l'Assemblée Nationale pour la modification de cet article, voire son abrogation.

Par ailleurs, je tiens à vous rappeler la position que j'ai exprimée publiquement lors de la réunion que je tenais, dans le cadre du débat pour les élections municipales des 11 et 18 juin prochains, à l'école du 7 rue Doudeauville : si je suis élu Maire du 18ème arrondissement, je m'engage à prendre toutes les dispositions pour que tous les enfants de l'arrondissement puissent être inscrits dans les écoles de nos quartiers."

MUNICIPALES

Les résultats des municipales

Les élus du 18ème (élections des 11 et 18 juin 1995) :

Sont élus Conseillers de Paris :

- Liste PS-PCF (11 élus) :
 - Daniel Vaillant,
 - Bertrand Delanoé,
 - Yvette Davant,
 - Claude Estier,
 - Jean Wlos,
 - Christophe Caresche,
 - Mireille Marchioni,
 - Michel Le Ray,
 - Claudine Bouygues,
 - Eric Arnaud,
 - Maryse Le Moël
- Liste RPR-UDF (3 élus) :
 - Jean-Louis Debré,
 - Roger Chinaud
 - Jean-Pierre Pierre-Bloch

Sont élus Conseillers du 18ème :

- Liste PS-PCF (21 élus) :
 - Isabelle Mayer, Stéphane Lucas, Paul Akoun, Laurence Goldgrab, Christian Boulmier, Marika Hubert, Serge Fraysse, Michel Rizzi, Annick Lepetit, Jean-Michel Martial, Brigitte Garzino, Nicole Maréchal, Jean-Pierre Caffet, Marie-France Borg, Marguerite Aubrée, Elisabeth Calmier, Dominique Demangel, Michel Lacasse, Bruno Fialho, Dominique Lamy et Anne-Christine Gauthey
- Liste RPR-UDF (6 élus) :
 - Anne-France Chantalat, Claude Lambert, Bernadette Joly, René Béguet, Béatrice Abovillier et Hervé Mécheri.
- Liste FN (1 élu) :
 - Patrice de Blignières

18ème arrondissement de Paris - juin 1995				
RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES				
	Goutte d'Or		18ème	
	Voix	%	Voix	%
Inscrits	10 575	100,00	91 188	100,00
1er tour (11 juin)				
Votants	5 138	48,59	45 331	49,71
Blancs et nuls	80	1,56	620	1,37
Exprimés	5 058	98,44	44 711	98,63
• J.-L. DEBRÉ (RPR-UDF)	1 622	32,07	17 396	38,91
• D. VAILLANT (PS-PCF)	2 007	39,68	15 207	34,01
• P. de BLIGNIÈRES (FN)	709	14,02	5 713	12,78
• F.X. FLORES (Ecol.)	190	3,76	1 866	4,17
• A. FOLCH (Div. Droite)	176	3,48	1 381	3,09
• J.-L. DUMESNIL (Ecol.)	110	2,17	1 230	2,75
• J.-J. LACARRERE (L.O.)	130	2,57	1 033	2,31
• E. MEILLIER (L.C.R.)	72	1,42	484	1,08
• P.R. BOISARD (Ecol.)	42	0,83	401	0,90
2ème tour (18 juin)				
Votants	5 684	53,79	49 668	54,49
Blancs et Nuls	100	1,76	766	1,54
Exprimés	5 584	92,24	48 902	98,46
• D. VAILLANT (PS-PCF)	2 851	51,06	22 671	46,36
• J.-L. DEBRÉ (RPR-UDF)	2 114	37,86	21 036	43,02
• P. de BLIGNIÈRES (FN)	619	11,09	5 195	10,62

Au nouveau commissaire du 18ème !

Après des mois d'intérim, un nouveau commissaire (M. Maucourant) a pris ses fonctions dans le 18ème. Cette lettre est à la fois un mot de bienvenue et d'alerte sur les problèmes du quartier.

Monsieur le Commissaire,

Enfin, vous voilà, vous qu'on ne pensait jamais rencontrer. On nous disait que, bien que l'arrondissement avait été classé "pilote" du point de vue de la police, aucun volontaire ne se présentait pour assurer la relève du Commissaire Bosca. Étonnant : naïvement, je pensais qu'il existait de nombreuses personnes dans votre boulot qui auraient été tentées de relever un défi intéressant "professionnellement" : ramener dans le 18ème des conditions normales de vie dans tous ses quartiers, tout en maintenant la paix sociale ! Erreur : vous souhaitiez travailler en province et vous voilà à Paris. Bienvenue chez nous ! Vous verrez que si vous savez vous y prendre, vous resterez attaché à notre arrondissement.

Cela démarre d'ailleurs plutôt bien : voilà peu de temps que vous êtes arrivé dans le 18ème et déjà votre réputation vous précède. Avant de vous avoir rencontré personnellement, j'avais déjà entendu de nombreux habitants, de tous bords et de toutes origines, me dirent : "Ce type est bien... Les choses vont enfin pouvoir évoluer !".

Je dois dire que lors des trois rencontres que nous avons eues, j'ai pensé la même chose qu'eux et souhaite sincèrement continuer à le penser longtemps. J'ai rencontré en vous d'abord quelqu'un qui savait écouter et n'avait pas peur de parler clairement et franchement.

Permettez-moi, alors que vous continuez à vouloir découvrir par vous-même les différents problèmes de notre arrondissement, non de vous donner des conseils (ce serait présomptueux de ma part) mais de vous faire part de ce que les relations avec vos différents prédécesseurs m'ont appris.

Les habitants ne sont plus prêts à entendre des discours de "défausse", que ce soit sur les politiques ("*tant que vous aurez ce gouvernement, ou ces élus locaux, rien n'est possible...*") ni sur les juges ("*on fait notre travail, mais les juges relâchent aussitôt ceux qu'on arrête...*").

De même, ils ne sont plus dupes du leurre médiatique qui consiste à mettre de nombreux hommes en uniforme (qui ne connaissent rien au quartier et qui ont pour seule consigne de se montrer pour qu'on les voie) à tous les coins de rue pour faire passer le message : "*Dormez tranquille ! on est là !*" tandis que les trafics se poursuivent au pied du car de CRS. C'est pareil pour les statistiques : vous aurez beau nous dire que vos hommes ont interpellé 3 fois plus de gens que le mois précédent, si les problèmes demeurent, le recours aux statistiques (qu'affectionnent le Préfet de Police et les hommes politiques) est irrecevable. Les habitants sont maintenant impitoyables : leur seul critère, c'est le résultat tangible et visible.

Franchement, je pense que ce n'est pas forcément de plus d'effectifs dont vous avez besoin. A la Goutte d'Or, il est rare de se promener longtemps avant de voir un policier passer. Par contre, il faudrait que vos forces soient mieux utilisées avec des objectifs précis sur lesquels elles auraient à rendre des comptes (comme l'on bâtit des contrats d'objectifs).

Vous répétez souvent que vous souhaitez privilégier la proximité, sans que vos hommes ne se transforment en éducateurs ou en assistantes sociales. Là dessus, je vous rejoins entièrement.

C'est surtout avec les jeunes du quartier, dont certains

vivent la "galère" depuis de nombreuses années (échec scolaire, chômage, tentation de la came ou du deal,...) que cette proximité est nécessaire. Les interventions intempestives ne font qu'accroître "la haine" qui peut à tout moment exploser. Par contre, une relation autoritaire de proximité peut aider à restructurer des personnalités à la dérive.

Mais cette proximité sera un atout fondamental pour faciliter le "traitement" d'autres problèmes. Et il en existe d'urgents, sur lesquels votre crédibilité est engagée. Pour ce, la qualité principale requise est l'inventivité. Quelques exemples :

- les squats de drogue (comme au 2 rue Stephenson). Une réelle proximité de vos hommes aurait dû permettre que ces abcès de fixation ne voient pas le jour (car vous avez 48 h pour agir en flagrant délit). D'autres solutions d'urgence existent quand le propriétaire est défaillant (la Préfecture de Police se substitue au propriétaire et fait évacuer et murer le local).

- il en est de même pour les nombreux appartements de la rue Myrha (ou d'ailleurs) utilisés pour la prostitution. De deux choses l'une. Soit le propriétaire est consentant, et il est possible de l'attaquer pour proxénétisme. Sinon, il doit porter plainte pour squatt, et là encore, vous pouvez intervenir (ces appartements ne servent pas de domicile régulier, mais de "lieux de travail").

- parlons maintenant des joueurs de dés dont les cris et les bruits perturbent les habitants de nombreux immeubles autour du carrefour Caplat/Charbonnière. Depuis que j'habite le quartier, ils sont là, ayant vu se succéder de nombreux commissaires, qui, tous, disaient que tant qu'on n'a pas repéré qui est le "baron" et qu'on n'a pas fait un flagrant-délit, on ne peut rien faire. Mais de cela, les habitants se fichent complètement (les jeux d'argent sont peut-être interdits mais pas ceux organisés par l'Etat). Ils ne vous demandent pas de mettre ces joueurs en prison... ce qu'ils veulent, c'est retrouver la tranquillité. A vous de trouver les moyens et de gérer ce problème afin que cela cesse !

- on pourrait continuer longtemps en parlant des rassemblements "trafiquants" actuellement à l'angle Suez/Panama, des vendeuses à la sauvette qui obstruent la rue Poulet, etc...

Reste le trafic de drogues. Là, j'accepte de reconnaître que c'est un problème qui vous dépasse largement. Votre seul pouvoir est de faire comme tous vos collègues : le repousser sur les arrondissements (ou communes) voisins. Mais, pourquoi pas ? A la Goutte d'Or, cela fait longtemps que nous avons donné. Si, au niveau de l'Etat, on prend conscience du fait que de toutes façons, malgré tous les efforts menés contre le trafic, il y aura encore pendant longtemps un marché souterrain, on changera la législation, ou alors qu'on organise un "tour". Il n'y a aucune raison pour que le 18ème, et notre quartier particulièrement, soit toujours celui qu'on sacrifie !

J'aurais encore d'autres choses à vous dire... mais le bas de la page est atteint. On poursuivra ailleurs cette discussion, Monsieur le Commissaire... et bon courage !

Michel Neyreneuf

POINT DE VUE : Tout le monde "en a marre !" mais...

La peur s'empare de tel immeuble, de telle rue, de tel boulevard : les drogués, les dealers et souvent, par voie de conséquence, les personnes prostituées, sont devenus envahissants, instaurant un climat de violence et de crainte... Oui, beaucoup de gens ont peur!

Que faire ? "Appelez la police", leur dit-on souvent. La police répond parfois, emmène quelques drogués dans le car, cependant que la plupart se sont rapidement dispersés, alertés par les sirènes ! Lors de la récente campagne des municipales, tous les candidats du 18ème ont été interrogés sur la politique de sécurité qu'ils entendent mener à la Goutte d'Or.

Et c'est là que se situe une grande interrogation. La drogue, le deal, la prostitution troublent notre tranquillité, notre sécurité. Il convient de réagir, de solliciter alors l'intervention de la police. Que se passe-t-il alors ? On l'a vu : les dealers chassés de l'îlot Châlon sont venus à la Goutte d'Or-sud ; les dealers et consommateurs de crack chassés de Stalingrad sont arrivés à Marx Dormoy, puis du côté de Stephenson et d'Ordener. La drogue réapparaît aujourd'hui de façon plus cachée dans diverses rues du quartier ou dans certains immeubles, de façon plus ouverte dans d'autres. Des gardiens, des locataires sont affolés et

n'ont d'autre ressources que de subir, de râler, de se terrer ! Des pétitions circulent ici ou là ; la police en est saisie ; elle vient, disperse et envoie ailleurs "les nuisances!"

Après tout, que chacun les supporte à tour de rôle ! Jusqu'à quand ? Combien de jeunes et de moins jeunes vont mourir d'overdose ? Combien vont souffrir - sans oublier leur famille - de mépris, de violences, de dégoût de vivre ? Combien vont être acculés à se prostituer pour avoir l'argent nécessaire pour acheter la "dope" ? On ne naît ni drogué, ni dealer, ni prostitué ! Une politique de sécurité, c'est autre chose que des opérations "coup de poing", que des interventions musclées. Il en faut peut-être parfois ; mais, elle ne saurait se réduire à cela. La répression sans la prévention est vaine ! Nous avons beaucoup entendu parler de fracture sociale dans les discours officiels de ces derniers mois. Et si c'était un des facteurs qui déclenchent la précarité, la recherche de paradis artificiels ?! Au fait, que savons-nous de ce que le Dr Martine Martine Perez appelle "Les portes de l'enfer dans les fumées de la cocaïne" ? Peut-être faudrait-il mieux nous informer... être mieux informé ! Puissent nos hommes politiques aborder eux aussi la question dans toute son ampleur ! Il y va de l'avenir de nos enfants, de nos jeunes, de notre avenir à tous !

SANTÉ

Menace sur la psychiatrie dans le 18ème

A quoi sert que la Ville construise un Centre de Santé (rue Cavé) si par ailleurs l'État veut supprimer des ressources indispensables en termes de santé publique sur le quartier ?

L'alerte est donnée par les médecins responsables des secteurs de Psychiatrie Générale du 18ème...

Les équipes de santé mentale vous font part de leur inquiétude à propos des projets actuels de redécoupage de la carte sanitaire parisienne en psychiatrie ; ce redécoupage est élaboré dans le cadre du nouveau Schéma Régional d'Organisation sanitaire et Social. Ces projets, en discussion à la D.A.S.S. de Paris, font peser une lourde menace sur les secteurs du 18ème arrondissement. En effet, la proposition de suppression d'un des quatre secteurs de psychiatrie générale de cet arrondissement entraîne de facto la disparition des moyens soignants actuellement mis en place pour répondre aux besoins en santé mentale de la population de nos secteurs. Cette diminution des moyens va avoir pour conséquence une réduction des actes accomplis dans les structures extra-hospitalières implantées dans la ville (consultations, visites à domicile, démarche pour l'insertion etc...) et une baisse de la qualité des soins. La régression des soins de suivi ou de prévention générera une recrudescence de la demande d'hospitalisation, rendue difficile par la réduction des lits d'hôpitaux (réduction de 2400 lits à 650 lits dans le Centre Hospitalier de Maison-Blanche, par exemple, entre 1965 et 1995). Il en résultera l'accroissement du nombre de personnes en détresse psycho-sociale insuffisamment prises en charge.

Exclusion, délinquance, comportements liés au désarroi, aux vécus d'abandon et de rejet sont les résultats bien connus dans certains autres pays des "économies" réalisées aux dépens de la santé mentale. Le dispositif actuels de petites équipes de proximité a permis de tenir compte de la diversité des quartiers de cet arrondissement, d'assurer une continuité des soins, une approche spécifique des problèmes présentée par cette population en difficulté. Ces difficultés ont

du reste amené la Ville de Paris et l'Etat à intégrer au Contrat de Ville trois zones sensibles de cet arrondissement.

Quant aux équipes de santé mentale, elles ont mis en place, entre autres, des structures telles que "La Terrasse" pour les toxicomanes, une unité "Méthadone", le réseau ESPAS pour les malades atteints du SIDA., des consultations d'ethno-psychiatrie, une unité de thérapie familiale, une consultation de prévention de la dépression, une coordination des soins aux personnes âgées, un dispositif d'appartements thérapeutiques, deux foyers de post-cure et un hôpital de jour.

En plus de ce dispositif très varié il nous est apparu indispensable de répondre de manière plus adaptée, plus rapide et plus efficace encore aux problèmes de santé mentale, et en particulier aux situations de crise, par le projet novateur de transfert de lits d'hospitalisation sur le site du Centre Hospitalier Bichat. Ce projet devrait permettre l'accentuation et la généralisation du travail de proximité, en lien avec les diverses structures médicales et sociales de l'arrondissement.

Il faut se rendre à l'évidence que la programmation de la diminution des moyens en santé mentale du 18ème arrondissement met en péril la mise en oeuvre de ce projet essentiel élaboré et soutenu depuis plus de 10 ans. Pour conclure, cette programmation de réduction de moyens décidée de manière technocratique, sans l'avis des équipes de terrain et sans tenir compte des besoins particuliers de la population que nous soignons pénalise le 18ème arrondissement..

Secteur sud de la Goutte d'Or :

État d'avancement des chantiers

Suite de la "chronique" de Jehan Mignot, notre observateur volontaire...

Depuis la parution du dernier numéro de Paris-Goutte-d'Or, la plupart des chantiers ont connu une activité intense ; leur état d'avancement se présente comme suit à la date du 10 Juin 1995.

Démolitions

Les travaux vont commencer prochainement aux 10 et 8, rue Richomme qui sont vides depuis un bon bout de temps, notamment le 8 ; la démolition des immeubles sis aux n°6, 4 et 2 de cette même rue interviendra ultérieurement, lorsque leurs derniers occupants auront été relogés.

Constructions

- 44 à 48 rue de la Goutte d'Or : les premiers travaux entrepris ont consisté à dévier divers réseaux de canalisations et à conforter, au moyen de poutrelles métalliques, les bâtiments voisins donnant sur la Villa Poissonnière. Depuis peu, le terrassement vient de commencer. Un nouvel accès au bâtiment B2 a été aménagé le long du 50 rue de la Goutte d'Or. Il convient de souligner, à ce sujet, que la Ville ne s'est pas encore prononcée sur l'avenir de ce bâtiment : rachat avec démolition ou maintien en l'état...

- 40 rue de la Goutte d'Or : la grue a été installée vers la mi-avril et la construction des fondations est maintenant très avancée ; il convient de noter que cet immeuble de 6 étages ne comportera pas de sous-sol à usage de parking, en raison de l'étroitesse de la parcelle.

- la construction du groupe d'immeubles situés entre les rue de la Goutte d'Or, des Gardes (côté impair) et Polonceau avance rapidement ; le gros-oeuvre de la totalité des sous-sols à usage de parking est achevé depuis peu ; le 3ème étage des bâtiments

donnant sur la rue de la Goutte d'Or, ainsi que sur le retour côté rue des Gardes, est en cours de construction ; le gros-oeuvre du rez-de-chaussée de l'ensemble des bâtiments donnant sur la rue des Gardes est en voie d'achèvement ; les immeubles de la rue Polonceau "sortent de terre" depuis peu ; enfin, le 1er étage du bâtiment de 5 étages donnant sur la cour-jardin de cet ensemble immobilier est en cours de construction.

- la construction du futur groupe d'immeubles bordés par la rue de la Goutte d'Or et par le côté pair de la rue des Gardes avance également rapidement ; les travaux de terrassement ont été achevés à la fin Avril, la construction des sous-sols à usage de parking est en cours d'exécution et le plancher bas des bâtiments donnant sur la rue de la Goutte d'Or sera bientôt achevé.

Aménagement

- placette de l'Assommoir (ex placette des Islettes) : cet emplacement, qui est très fréquenté depuis l'inauguration du bureau de Poste, de la halte-garderie et de la P.M.I., a pris, à la mi-Avril, un aspect plus convivial, avec la mise en place provisoire d'une palissade décorative, conçue par l'artiste Antonio GARCIA MULET (et finie par des jeunes du quartier) contre les locaux de chantier de l'entreprise de gros-oeuvre L.B.A. qui exerce actuellement ses activités sur les 3 chantiers de construction indiqués ci-dessus.

- la Ville a procédé, rue de Chartres, au renforcement de l'éclairage public.

- l'immeuble 36, rue Cavé, qui abritait le Mont de Piété a été ravalé par ses actuels propriétaires et présente maintenant une façade très agréable à regarder.

Prévisions

- La démolition des immeubles situés 76 à 84 Bd de la Chapelle, rue Fleury, 13, rue de Chartres, 17 à 21 rue de la Charbonnière où doit être édifié le futur Centre Culturel, devrait intervenir vers la fin de l'été ; il convient d'ailleurs de remarquer que les divers commerces situés dans ces immeubles ferment les uns après les autres et que leurs devantures sont immédiatement murées.

- Le malencontreux projet de transférer au 34, rue Myrha "l'espace-propreté", actuellement implanté au 74, Bd de la Chapelle, semble être abandonné ; la Ville s'orienterait plutôt vers un transfert dans l'espace situé sous le métro aérien et en face de la rue de Tombouctou, ce qui serait beaucoup plus rationnel.

ET LES ÉCOLES PROVISOIRES ?

On se souvient qu'il avait été décidé d'installer 8 salles de classes préfabriquées pour répondre aux besoins de la rentrée 95 (4 à l'angle Budin/Poissonniers et 4 rue Ernestine).

Or, rue Ernestine, rien ne bouge ! Espérons que les deux mois de vacances suffiront pour que ces locaux soient effectivement prêts à la rentrée.

Quant aux travaux d'agrandissement de l'école élémentaire Richomme, on croit savoir qu'ils seront réalisés par petites tranches durant chaque période de vacances scolaires de l'année 1995/96.

Goutte en
fête
d'Or

10ème anniversaire

En avant la
musique !

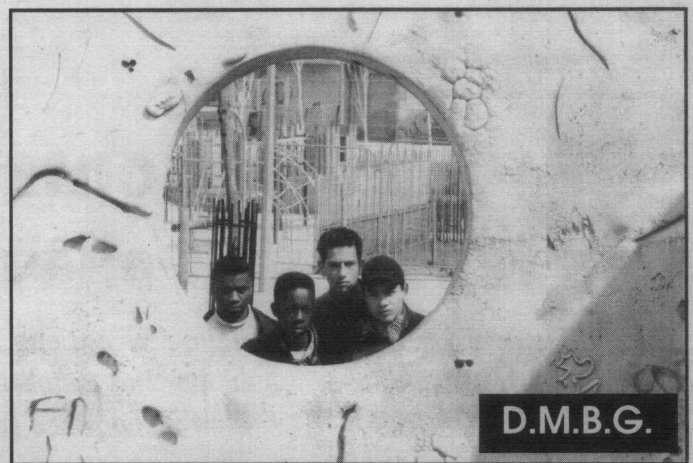
30 Juin - 9 Juillet 1995



Mardi 4 juillet - 21 h - Eglise St Bernard



Samedi 30 juin - 14 h - Parade - rues du quartier



Vendredi 7 juillet - 20 h 30 - Square Léon

Et aussi :

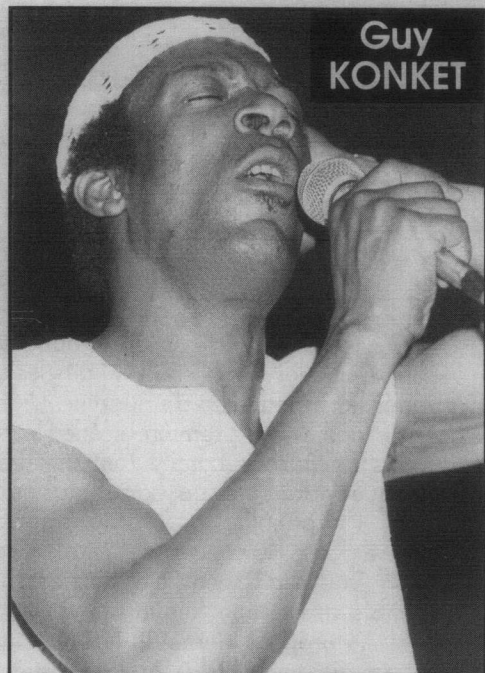
BARBÈS FAMILY,
Mathieu RUBEN,
STÉ

Tous les concerts et spectacles sont gratuits.



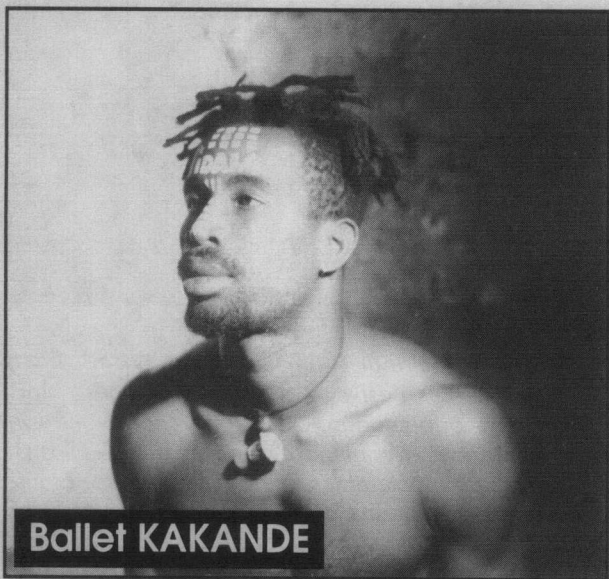
MAD IN PARIS

Vendredi 7 juillet - 21 h - Square Léon



**Guy
KONKET**

Samedi 8 - 19 h 30 - Square Léon



Ballet KAKANDE

Samedi 8 juillet - 21 h - Square Léon



Cirque A. FRATELLINI

Mercredi 5 - 20h30 - Square Léon



LES TAMBOURS DU BRONX

Dimanche 9 juillet - 20 h - Square Léon

Barbès Family : le rap au cœur

Présentation de ce groupe de rap du quartier qui monte et qui se produira lors de la prochaine Goutte d'Or en Fête, avant Sté et les Tambour du Bronx (9 juillet)

21 juin 1994 : La Goutte d'Or découvre que les DMBG ne sont pas les seuls à porter les espoirs rap du quartier. Un mois à peine après leur première scène, les cinq garçons de Barbès Family font une entrée remarquée dans le paysage musical de Barbès. Un an plus tard, programmés en première partie du concert de "Mad in Paris" pour la Goutte d'Or en Fête, leur ascension ressemble fort à une fulgurante montée au zénith. Au propre comme au figuré : Barbès Family était en concert sur la prestigieuse scène parisienne le 20 mai dernier. Mais cette percée ne doit pas forcément grand chose au hasard ou à la chance : les Barbès Family sont des bosseurs, ils ont surtout le sens de la maturation des choses.

Car l'histoire du groupe remonte en fait à 1991. C'est à Bagnolet, lors d'une répétition, que Mickael, 17 ans - dit Miky - citoyen de Sevran, rencontre un peu par hasard Ibrahim, 20 ans - dit Brams - pilier de la rue Myrha. L'un s'essaye déjà au rap, l'autre joue les D.J. Un coup pour rien : plus d'un an passera avant qu'ils ne se retrouvent pour passer à l'acte. L'aventure Barbès Family commence en duo, dans l'appartement de Brams. Une aventure qui ne laisse pas certains de leurs voisins indifférents. Mamadou connaît Brams depuis presque toujours. Lui et son copain Mamady aiment bien traîner chez leurs aînés musiciens. A 13-14 ans, ils sont quasiment nés dans le rap. Petit à petit, les Barbès Family deviennent quatre, et les deux aînés sont bien décidés à former leurs cadets, devenus Doums et Dims. Un parti-pris à la fois affectif et artistique : c'était un moyen de mélanger des voix différentes, mais aussi de donner sens au nom du groupe. Car Barbès Family, c'est bien une famille, qui travaille et qui vit parfois même ensemble.

Avant de se lancer dans l'arène, les quatre - rejoints par Laurent, D.J. Boss - ont passé du temps à se connaître, à travailler, à se "prendre la tête pour être écoutables", comme le dit Miky. Bien-sûr, les Barbès Family sont ambitieux : ils veulent percer et faire un album ; mais cette ambition se veut sage, ou plutôt honnête. Et plutôt que de courir le producteur et le contrat, ils préfèrent se chercher des scènes, toujours plus de scènes, parce que c'est pour eux la meilleure formation : pour Brams, "il n'y a que sur scène qu'on voit comment on délire". Et puis accessoirement, c'est aussi une bonne manière de se faire connaître. Pour se préparer, ils se retrouvent tous les jours, en formation complète, ou en duo quand les "petits" sont retenus par leurs obligations scolaires. Le chemin des studios leur est pourtant encore inconnu ; les répétitions se font toujours chez Brams, qui ne manque pas une occasion de souligner le caractère coopératif de ses voisins.

Mais dans Barbès Family, il y a aussi Barbès, ce quartier qui est le leur, même par adoption, ce quartier qu'ils voient changer avec un brin d'inquiétude, mais surtout qu'ils veulent défendre :



"Barbès, c'est peut-être une famille, espère Brams, il y a pleins de couleurs, ce n'est pas que des défoncés. Mais l'ambiance a beaucoup changé, c'était plus cool avant. On voit arriver des bandes. Maintenant, à partir de 12-13 ans, c'est les "rebeux" d'un côté et les "renois" de l'autre. Nous, on voudrait qu'il y ait moins de différences, que les gens soient moins critiques. Mais on voudrait aussi montrer que l'image du quartier, c'est faux. Même si tu habites Barbès, tu peux faire quelque chose. Moi j'ai une grande fierté d'en être. Et puis quand je dis que je viens de Barbès, ça me fait une réputation, ça en impose ; il n'y a pas que du mauvais".

Alors, Barbès Family rappe pour ses petits frères de Barbès. Et comme ils ont bon cœur, ils voudraient bien encourager les vocations qui ne manquent pas de naître : que serait une famille qui ne ferait pas de petits ? Bientôt si tout va bien, ils vont lancer une association, "Check le Mik", pour former les "gosses bien motivés, pour apprendre à aimer la sique-mu". Car, ils le voient bien, "tous les petits veulent rapper". Ce qui était une mode est devenue une culture : "le rap, c'est là pour un moment". Barbès pourrait bien devenir alors la tête de pont d'un véritable réseau de groupes, d'ici, mais aussi de la banlieue, si proche dans la culture et l'état d'esprit. En attendant, les Barbès Family travaillent leurs textes, leurs sons, leurs chorégraphies, pour être tous les jours un peu moins amateurs. Confiants parce qu'il faut l'être pour percer, leur ambition est au fond toute simple : réussir à "exprimer ce qu'on veut exprimer".

Petit lexique pour les non-initiés :

rebeux = arabes / renois = noirs / sique-mu = musique.

**BARBÈS FAMILY à la Goutte d'Or en Fête
le 9 juillet à 19 h 30 - Square Léon.**

ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS...

■ PRIX KODAK 95 POUR "LA GOUTTE D'OR" de FLORISA

Nous avons déjà présenté dans notre numéro 32 ce couple de photographes (Florian et Isabelle, qui publient sous le nom "Florisa"). Ils viennent de remporter le Prix Kodak 05 au Panorama de la Jeune Photographie Européenne avec un ensemble de photos sur la Goutte d'Or. Depuis 4 ans, et jusqu'en 1999, ils travaillent pour dresser les archives émouvantes des bouleversements de notre quartier. Ils représentent ainsi la France aux Rencontres d'Arles.

Le numéro de Juin de "NOVA MAGAZINE" leur consacre 3 pages en publiant 6 photos, toutes des portraits d'hommes ou de femmes vivant ou travaillant ici : le gardien du Square Léon, les vendeurs de tissus et le musicien dans la cour (rue de la Goutte d'Or), nostalgie rue des Gardes, le chef de chantier, et le Poissonnier (Léon/Panama).

Toutes nos félicitations !

■ POUR TOUT L'OR D'UNE GOUTTE !

Sous ce titre se cache un documentaire vidéo de 93 minutes réalisé par Sami Sarkis et Isabelle Alibert.

Il s'agit des "chroniques peu ordinaires d'un quartier trop connu !". La vie quotidienne du quartier et sa rénovation sont présentées à partir des témoignages très contrastés de plusieurs habitants. Joies, difficultés, craintes, fantasmes... c'est du brut, très éclaté, comme l'est la vie ici. Un film qui ne prend pas parti, mais qui révèle la complexité des sentiments que suscite la Goutte d'Or auprès de ses habitants.

On peut se procurer ce film auprès de "Viridiana Production" (21 rue de Fécamp - 75012 Paris - 199 F la cassette, port inclus).

On pourra aussi le découvrir le lundi 3 juillet vers 20 h à la Salle St Bruno, dans le cadre de la soirée vidéo "Images du quartier" de la Goutte d'Or en Fête.

■ PLACE DE L'ASSOMMOIR

C'est le nom officiel qui vient d'être donné à la placette des Islettes. Une bonne initiative, même si ce n'était pas l'Assommoir que Zola localisait ici, mais le Lavoir. Différentes plaques commémoratives (que réalise l'artiste Pascal de la rue des Poissonniers) devraient bientôt être posées qui rappelleront les différents lieux de ce roman qui a pour cadre la Goutte d'Or.

■ NOUVEAUX LOCAUX ASSOCIATIFS

Le premier local livré par l'OPAC a été récemment inauguré au 25 rue de Chartres. Ce sont les associations APSGO et les Enfants de la Goutte d'Or qui y ont emménagé.

Un deuxième local devrait être disponible dès septembre : on y accèdera au pied de l'escalier du passage Boris Vian, à l'angle des rues de Chartres et de la Charbonnière. Il s'agira d'un local polyvalent, dont la gestion sera temporairement confiée à la Salle Saint-Bruno, en attendant que les autres locaux associatifs ou locaux collectifs résidentiels arrivent.

En plus de ce trimestriel, chaque mois l'association publie "La Lettre de PGO" (uniquement par abonnement)

Avec ces deux publications, vous saurez l'essentiel sur ce qui bouge dans le quartier !

ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

L'association a pour buts (d'après ses statuts) :

- de défendre les intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or, délimité par le Bd de la Chapelle, le Bd Barbès, la rue Ordener et la rue Marx-Dormoy.
- de participer au réaménagement de ce quartier en prenant en compte ses caractéristiques populaires et pluriculturelles.
- de promouvoir un meilleur cadre de vie (notamment par la lutte pour l'hygiène et contre les nuisances).

ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (3 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (7 numéros par an) au prix de 80 F (abonnement normal) ou de 100 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

ADHÉSION à L'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM :

Prénom :

Adresse :

Profession : Tél. :

Code Porte : (pour portage à domicile)

• ABONNEMENT :

- Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO"
(abonnement normal : 80 F / soutien : 100 F)

• ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

- J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications
(adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• Ci-joint : un chèque de F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le Signature :

Château-Rouge en débat...

Suite à notre dernier numéro dans lequel nous rendions compte des enquêtes de la SEMAVIP, nous avons reçu deux réactions de lecteurs que nous avons décidé de publier de façon intégrale, même si nous ne partageons pas tous les points de vue qui y sont développés.

Les problèmes évoqués (notamment dans la réaction de Violette Roland) existent, et il nous semble important que tous aient l'occasion d'y être confrontés.

C'est notre façon à nous de participer au débat et d'éclaircir nos propres positions.

N.B. : les titres et intertitres sont de la rédaction.

Désenclaver et donner de l'air au quartier

Contribution de Serge FRAYSSE (rue de Panama)

Le quartier Goutte d'Or connaît depuis quelques années déjà de profonds bouleversements. Au sud de ce quartier, la politique de rénovation urbaine fait ressentir ses premiers effets positifs. Même si les travaux sont loin d'être terminés, même si l'ensemble ne forme pas encore un tout homogène, la construction d'équipements, sportifs notamment, et l'installation de services publics peuvent faire espérer, dans ce cadre renouvelé, une vie sociale plus riche et agréable.

Une véritable saturation

C'est aujourd'hui au nord de la Goutte d'Or, dans les secteurs Château-Rouge et Marcadet-Poissonniers, que la situation devient plus préoccupante. Cet ensemble, aux rues étroites, densément peuplé, au bâti souvent vétuste, connaît par l'effet dû au libéralisme économique un nouvel afflux de commerces, d'activités, de personnes qui, combinés, provoquent une véritable saturation. Les habitants du quartier subissent donc une dégradation de leur cadre de vie.

La ville, et a fortiori un quartier tel que la Goutte d'Or, concentre certains maux de notre société. Sans verser dans le catastrophisme, nous pouvons aisément constater que le chômage, induisant une gêne économique souvent grave, la délinquance, petite et moyenne, les mauvaises conditions de logement, insalubre parfois, trop exigü presque toujours, sont très présents. De même, il existe des types de vie urbaine marginale dans ces quartiers extrêmement mouvants : clochards, comme ailleurs dans Paris où ce phénomène s'élargit aux Sans Domicile Fixe ; "squatters" occupant des immeubles abandonnés ; population récemment immigrée qui recherche la proximité et le réconfort de leurs compatriotes. Toute ces personnes ont en commun la précarité, parfois totale, de leurs ressources, et un enracinement moindre à la vie locale que les autres résidents. Il peut en résulter, parfois, une tension entre les différents groupes.

Cependant une spécificité de la Goutte d'Or, et en particulier aujourd'hui du secteur Château-Rouge, est que la saturation constatée n'est pas tant le fait des habitants eux-mêmes que des différents flux qui se dirigent vers lui. Des clients viennent de toute l'agglomération parisienne, parfois

de plus loin, vers les pôles maghrébin, au sud, et maintenant africain au nord.

Une explosion des commerces

Par une dynamique assez récente dans ce second cas, on peut assister à une explosion des commerces de produits tropicaux, de tissus africains, ceux-ci prenant la place des commerces de proximité. Mais à côté de ce commerce officiel, parfois débordant, et qui répond après tout à une logique libérale, s'agglomère un commerce à la sauvette, le plus souvent illégal, sur les trottoirs, aux abords du métro, sur les voitures en stationnement... Enfin ces flux nombreux de population, où l'anonymat est la règle, et auxquels il faut ajouter divers types de touristes avec la proximité de Montmartre, provoquent une demande, et donc une offre de produits illicites, les drogues en l'occurrence, avec tout ce que cela induit parallèlement de petite et moyenne délinquance.

Si on met donc côte à côte l'étroitesse des rues et des trottoirs, les besoins en stationnement non satisfaits pour les riverains et les usagers, les débordements de toutes sortes de commerce, on saisit pourquoi ce secteur Château-Rouge devient un pôle de malaise urbain. Il faut même craindre qu'il ne devienne à brève échéance un ghetto culturel, un "quartier réservé", tel que l'a été le sud de la Goutte d'Or dans les années 1960-1970.

Des réponses insatisfaisantes

Si les pouvoirs publics ont en partie pris conscience des problèmes posés, les réponses apportées ne sont pas satisfaisantes globalement. Par exemple, les cars et les tournées de C.R.S. dans les rues ne peuvent être qu'une "solution" temporaire, même si cela permet provisoirement un retour à l'ordre public. Pareillement, si un plan de rénovation est discuté pour le secteur Château-Rouge à la suite de ce qui s'est passé dans le sud de la Goutte d'Or, il est souhaitable d'en accélérer le cours, la situation étant urgente, et d'être ambitieux pour l'ensemble du quartier. Si refaire les façades peut en effet donner une meilleure image du quartier, s'il est surtout indispensable de mettre en conformité sanitaire et d'hygiène les trop nombreux

appartements qui pêchent en la matière, il ne faut pas oublier pour autant que le "malaise urbain" qui touche Château-Rouge concerne aussi l'espace public.

Désenclaver le quartier

Il faut en premier lieu désenclaver la Goutte d'Or, qui, à de nombreux égards, paraît telle une forteresse dans la ville dont les limites seraient les boulevards de la Chapelle et Barbès, les rues Ordener et Marx Dormoy. Le passage d'une ou plusieurs lignes de bus dans le quartier, rues Doudeauville ou Stephenson par exemple, permettrait déjà à ses habitants d'en sortir ou d'en rentrer plus vite, avec une fatigue bien moindre, tout en décongestionnant les autres lignes et nœuds de transport public, par exemple autour des stations de métro Barbès et Château-Rouge. Cette ligne de bus pourrait en outre offrir une transversale supplémentaire pour les habitants du Nord-est de Paris, assez mal pourvus en transport en commun.

Tout autant, cette apparence fermée du quartier pourrait être diminuée en travaillant, à sa périphérie, à le rendre plus attractif. De petits espaces, tel qu'au croisement des rues Ordener et Léon par exemple, ou Barbès et Poissonniers, devraient être aménagés bien mieux qu'ils ne le sont actuellement. Concrètement, cela signifie que ce qui se passe dans la rue des Islettes peut servir de modèle à d'autres endroits, avec mûrets pour s'asseoir, plantes, "graphiques" sur les façades...

Donner de l'air, dégager de l'espace

Le deuxième principe serait de donner de l'air au quartier, de dégager un espace qui serait un lieu de croisement, de rencontre, et donc de convivialité. Il faut en effet regretter qu'à l'intérieur de l'espace considéré, aucune place digne de ce nom n'existe. Cette absence, ajoutée à un usage intensif de l'automobile, est pour beaucoup dans ce sentiment de saturation, et même d'étouffement, que beaucoup d'habitants ressentent. Un parc de stationnement, lié aux commerces étant donné l'attrait exercé sur les habitants du 92, 93, 94, 95, devient indispensable à Château-Rouge. Un parc stationnement horaire pourrait être programmé à l'est du secteur, peut-être en partie au-dessus de l'emprise S.N.C.F. rue Doudeauville, afin d'éviter la concentration trop exclusive des commerces dits "ethniques" vers le triangle Poulet-Poissonniers-Dejean. Dans ces deux cas, parking et place, il n'est peut-être pas concevable de prévoir du grandiose, du gigantesque, mais nous pouvons tout de même réfléchir à l'idée qu'une baisse de densité des activités, ou une meilleure répartition, ne serait préjudiciable à personne : résidents, clients, commerçants... Il reste évidemment, dans ce bâti très dense, à trouver l'espace nécessaire.

Créer un pôle culturel

Enfin, toujours en ce qui concerne l'urbanisme, et plus précisément le type de commerces et d'activités présents, il faut penser à doter ce quartier d'un pôle culturel populaire. Les quartiers des alentours étant aussi largement



sous-équipés en la matière, un ensemble commercial pouvant réunir une librairie-papeterie, un magasin multi-média, une salle de cinéma... pourrait créer cette diversité d'offres propre à favoriser l'intégration culturelle, et donc citoyenne. Il y a assez de locaux vides dans toutes les rues du quartier pour trouver un emplacement favorable à l'installation d'une Maison de la Presse. Pour commencer...

Dans le même ordre d'idée, un lycée, peut-être périphérique au quartier afin de favoriser le brassage des populations, doit participer de la même politique. A ce propos, le secteur Emile Duployé, très enclavé dans la Goutte d'Or, qui n'offre pas un espace vaste et ouvert, n'apparaît pas comme une bonne solution. Les emprises de la S.N.C.F. rue Ordener offrent probablement de meilleures possibilités.

Pour terminer, ajoutons cette idée qu'une réhabilitation de quartier passe aussi par ceux qui le fréquentent. Or, on respecte d'abord ce que l'on connaît. Ce quartier a une configuration urbaine particulière et un patrimoine à découvrir ou à redécouvrir. Quelques brochures claires sur ces sujets, brochures distribuées aux écoles, mais aussi aux nombreuses Associations, organismes d'action sociale, permettraient de mieux le faire connaître. Il faut aussi, par des tracts, agir auprès des usagers afin qu'ils respectent des règles de conduite quant au stationnement, la propreté sur la voie publique...

D'autres problèmes, et la drogue en est un essentiel, doivent aussi faire l'objet d'une communication afin de dire, avec les habitants, clairement non à un quartier qui serait un "centre commercial" de produits illicites pour l'agglomération parisienne.

Contre la logique du ghetto replié sur lui-même, favorisons donc la logique de l'ouverture, et de la participation.

Serge FRAYSSE.

Êtes-vous complices ?

Réaction de Violette ROLAND (rue de la Goutte d'Or)

En vous adressant mon réabonnement, je ne peux pas ne pas réagir à la brochure "Château - Rouge", PGO - Avril 95.

1/ Il s'agit, en effet, de servir ce qu'on appelle les "habitants du quartier". Il est très probable que l'expansion ultra-rapide de la communauté africaine à Château-Rouge s'est faite dans des conditions de logement, de salubrité, au moins aussi discutables que celles qui existaient il y a 10 ans dans la partie sud du quartier. Une comparaison, si elle était possible, ne manquerait pas d'intéresser : la densité, les conditions d'occupation, le respect des normes d'hygiène pour les commerces, étaient-elles pires dans la partie "maghrébine" ? La mairie, soutenue par l'Etat, avait jugé alors nécessaire une "résorption de l'habitat insalubre". Mais la Ville ne cachait pas, pour sa part, une autre intention : elle voulait extirper ce qui lui apparaissait comme un foyer d'irrégularités et de délinquance - jugement discutable, porté sur une population maghrébine depuis longtemps intégrée au quartier. Il y avait peut-être trop d'habitants dans cet "îlot", mais c'étaient bel et bien des habitants, et même tout à fait "traditionnels".

2/ La situation de Château Rouge, qui n'avait aucune tradition semblable, a évolué, à une vitesse défiant toute prévision, jusqu'à l'état présent, et ce n'est peut-être pas fini : une communauté africaine s'est "enclavée" dans le quartier. En 1994, plus de 80% des commerces avaient moins de 3 ans. "L'enquête" ne se préoccupe pas de mesurer cette mutation de la population et des commerces. Pourquoi ?

Château Rouge a donc changé de fond en comble en 5 ans : vous dites que le changement vers le "mieux-être" est une affaire de longue haleine. Comment une telle affirmation est-elle possible alors que les habitants traditionnels de Château-Rouge vivent une mutation spectaculaire de jour en jour ? Il est peu crédible de leur dire que les changements prennent du temps...

3/ L'effet traumatisant de cette mutation peut comporter des aspects équivoques, à commencer par un "racisme" plus ou moins "neutre". Je mets des guillemets à racisme, persuadée que ce ne sont pas les Africains, en tant que tels, qui sont visés, mais la modalité de leur "prise en main" de fait du quartier. Ce "racisme" est "rentré", parce qu'on a peur.

Cette communauté a ses commerces, ses cafés et ne manifeste aucune intention de "s'intégrer". Et on ne voit pas pourquoi elle en aurait le désir ! Elle est "chez elle". Quand l'association reproduit, sans sourciller, le concept de "commerce ethnique" qui figure dans la fameuse enquête, il y a de quoi frémir. Comment peut-on à la fois parler de "commerce ethnique" comme allant de soi et inviter les habitants (qui ?) à œuvrer pour exiger le respect des règles

communes en matière de commerces.

4/ Je connais un certain nombre de gens, y compris de ma propre famille, qui habitent "Château-rouge". Ils ont acheté en 1986, rue de Suez, en s'endettant lourdement. Ils ont restauré leur immeuble de fond en comble. Ils se sentent contraints aujourd'hui d'affirmer leur propre identité, chose qui ne leur est jamais venue à l'esprit jusque là : cette violence là est occultée. En êtes-vous complices ? Vous leur dites qu'il faut faire "progresser le quartier avec tous ses habitants vers le mieux vivre" (p.9). Quels habitants ? Les "sappeurs" zairois, qui occupent l'espace public au mépris absolu de tout respect d'autrui, ne sont pas d'abord des habitants qui se trouvent être "zairois", ce sont encore moins des "désœuvrés", mais des gens très occupés, même si, de toute évidence, ils ne travaillent pas. Pourquoi faudrait-il accepter ces conditions-là de vie quotidienne à Paris ; pourquoi, pour pouvoir les "accepter", faudrait-il compter sur une présence particulière de la police ? (Interrogés, les responsables de la police disent, en confidence, que ces africains sont, pour une bonne part, "des réfugiés politiques zairois", donc en situation politique régulière).



Bref, "Château-rouge est en train de devenir une zone franche (commerces "ethniques" = non déclarés, sous une raison sociale fautive, exemptés de toutes les normes communes) et un quartier réservé. Votre dernier n° de PGO, en s'appuyant sur une étude scandaleuse du simple point de vue scientifique, accepte cette situation. Quant aux gens qui ont acheté rue de Suez, dans un quartier populaire, tranquille, et qui ont le mauvais goût de vouloir s'en aller, ils découvrent que la valeur de leur bien a chuté de façon spectaculaire. A qui peuvent-ils demander des comptes ? Après tout, puisqu'ils veulent s'en aller, ce ne sont déjà plus des "habitants du quartier".

5/ Vous dites que le développement de "commerces ethniques" se généralise dans Paris. Oui et non ! L'épicier marocain, présent partout, n'est pas "ethnique" : il est d'abord épicier ! A commerce ethnique, clientèle ethnique : donc, ce sont des "ethnies" qui s'implantent : c'est vrai dans l'est, ou le centre-est parisien : 18e, 19e, 10e. La vérité est que cette intrication d'une population plus ou moins misérable et de réseaux de trafic, fort peu misérables (se "sapper" coûte cher) est un phénomène de pourrissement des quartiers populaires. Qu'il ait désormais une tonalité "ethnique" rend la situation plus difficile, plus délicate.

Encore faudrait-il en avoir conscience et OSER LE DIRE. Sans rire, vous affirmez que le quartier mériterait d'être aménagé en "quartier tranquille" ! On se demande comment les pouvoirs publics peuvent élaborer un projet véritable s'ils n'ont qu'à se mettre sous la dent que 1) les études dont celle

dont vous rendez compte et 2) des Associations, dont PGO qui ne peut et ne veut pas dire ce qu'il en est sur le terrain.

6/ Je ne souhaite pas que "Château Rouge" soit un quartier ethnique : ni blanc, ni noir ! Des nationalités (pas de communautés) distinctes peuvent vivre ensemble dans Paris seulement selon des conditions de compatibilité, dont "Château Rouge" est la négation totale. J'habite depuis 18 ans rue de la Goutte d'Or. Ce n'est que depuis peu, grâce au nouveau "Château Rouge", que j'ai dû découvrir que j'étais définie comme étant une blanche, une française... Quand va-t-on m'imposer de surcroît le sentiment d'appartenance à la tradition chrétienne ? Cette violence qui consiste à imposer des conditions de vie qui vous obligent à vous préoccuper de

votre identité ethnique est immense. En mesurez-vous la gravité ?

Violette ROLAND

PS : 1) Il serait peut-être de votre mission de vous interroger sur la relation entre l'implantation africaine spécifique à "Château Rouge" et la fameuse et trouble "coopération franco-africaine" avec ses "réseaux" concurrents.

2) Les conditions scientifiques selon lesquelles l'"enquête" a été conduite aux frais des contribuables sont floues et douteuses. La publication d'une enquête exige la publication jointe de la méthode d'investigation utilisée. Je n'ai rien trouvé de tel dans le rapport officiel. Il est regrettable qu'une Association, supposée implantée, se retranche derrière une telle "étude" pour nous apprendre la "réalité".

3) Je souhaite vivement que PGO puisse faire état publiquement de ma réaction.

Précisions de la Rédaction :

1. Le but principal de l'existence de PGO, c'est "la défense des HABITANTS du quartier" Goutte d'Or au sens large.

Faut-il définir à nouveau ce qu'est un "habitant" si ce n'est quelqu'un qui HABITE le quartier, ce qui différencie l'habitant du commerçant (qui tient un commerce dans le quartier) ou du parasite-trafiquant (qui utilise le quartier comme territoire où s'exerce son trafic). Aussi, quand, dans notre dernier numéro, nous précisons qu'il "faut faire progresser le quartier avec tous ses habitants vers le mieux-vivre", ce n'est pas des "sappeurs zairois" dont nous parlons, qui pour la quasi totalité n'habitent pas le quartier mais viennent le "parasiter", comme ils le faisaient avant du côté de la Porte St Denis, avant d'en être chassés. Nos interventions répétées auprès des pouvoirs publics pour qu'ils assument leurs responsabilités face aux différents trafics ("marché aux voleurs", drogue, prostitution) et aux autres sources de nuisances (manque d'hygiène, étals débordants, bruit) montrent bien que nous n'avons aucune complaisance vis-à-vis de ces phénomènes.

2. Nous reconnaisant pleinement dans le modèle républicain français, nous avons toujours refusé de réfléchir en termes de "communautés" ou de "groupes ethniques". Un habitant, ou un commerçant est d'abord pour nous - et fondamentalement - un habitant ou un commerçant, avant d'être de telle ou telle origine. Dans ce sens, nous nous refusons à parler de "communauté africaine"...

En effet, quelle "communauté" d'intérêts y a-t-il entre l'éboueur qui habite rue de Suez et gagne chichement sa vie pour nourrir sa famille, le commerçant installé rue des Poissonniers qui retourne dormir dans des quartiers plus chics le soir, son employé qu'il paie au lance-pierres, ou le trafiquant qui obstrue la rue de Panama, même s'ils sont tous africains ? Il est donc urgent de ne pas faire d'amalgames faux et inopérants, qui risquent de plus d'être dangereux.

3. Les différents trafics (drogue, objets volés, prostitution, etc.) relèvent principalement de l'action de la police. Elle en a les moyens comme le montre par exemple l'action menée sur le "marché aux voleurs" de Barbès.

4. Il est vrai que les appellations commerce "ethnique" ou "exotique" sont malheureuses. Ce qui est visé par ces termes, c'est un commerce qui s'adresse principalement à une catégorie bien précise de clients, dont le point commun est la même origine.

Ce phénomène est observable à Château-Rouge comme dans de nombreux autres quartiers de Paris : ainsi, la rue du Faubourg St Denis (entre La Chapelle et la Gare du Nord) est-elle devenue en peu de temps un pôle commercial spécialisé dans la clientèle sri-lankaise, indienne et pakistanaise. Du côté de la Porte St Denis, on a affaire à un pôle commercial turc, et du côté du Marché de l'Olive à un pôle asiatique, etc... C'est la logique commerciale de la création de pôles spécialisés qui fonctionne ici, comme cela s'est fait sur des bases thématiques à d'autres époques (le quartier des libraires, celui des grands magasins, des timbres, des antiquaires, etc.).

5. La constitution d'un tel pôle a été favorisée notamment par la crise générale qui touche l'ensemble des commerces de détail (cf. encadré). L'exemple du secteur sud de la Goutte d'Or montre bien que l'implantation de commerces traditionnels ne se décrète pas. De nombreuses surfaces commerciales n'ont pas trouvé preneur, et certains de ceux qui sont ouverts ont beaucoup de difficultés à équilibrer leurs comptes). Voilà pourquoi nous répétons que le changement ne pourra être qu'une affaire de longue haleine.

6. La création d'un pôle spécialisé peut être parfaitement acceptée par les habitants d'un quartier si certaines conditions d'équilibre sont réunies (ce qui n'est pas le cas actuellement) :

- le maintien (ou la réinstallation) d'un nombre suffisant de commerces variés de proximité,
- le respect par tous des règles d'hygiène, de livraison, d'étals, de concurrence ainsi que de la législation du travail et des impôts,
- l'adaptation de ce pôle aux caractéristiques du quartier (voirie, etc.),
- le refus des commerçants d'avoir la moindre complaisance envers les divers phénomènes de trafic-parasitage.

Sur ces 4 points, l'équilibre est largement rompu, et il est urgent d'intervenir.

7. Il est donc clair que nous n'acceptons pas la situation actuelle. Mais de là à stigmatiser l'ensemble des commerces spécialisés par des jugements lapidaires ("commerces ethniques = non déclarés, sous une raison sociale fausse..."), il y a un gouffre que nous ne franchirons pas.

8. Quant à l'expression "quartier tranquille" que nous mettons en avant, il s'agit d'une expression "consacrée" par la Direction de la Voirie de la Ville, qui renvoie à un aménagement précis des rues et des trottoirs.

9. Enfin, les études réalisées pour la SEMAVIP peuvent être consultées dans leurs versions intégrales à l'antenne du 29 rue Myrha, ou à la Salle St Bruno. Les méthodes d'investigation utilisées y sont détaillées. Elles n'ont rien de scandaleux d'autant plus que, lors des réunions publiques, la SEMAVIP a demandé aux habitants présents d'envoyer réactions, critiques et propositions. Encore faut-il prendre ces enquêtes pour ce qu'elles sont : une photographie du quartier à un moment précis qui doit contribuer à la mise en œuvre de modalités d'aménagement utiles et efficaces...

D'après le journal de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris ("Le Nouveau Courrier - mai 1995), 2800 commerces de détail ont disparu sur Paris et la petite couronne entre le 1er janvier 94 et le 1er janvier 95 (dont 1700 à Paris), ceci étant le résultat conjugué de la crise générale et de la baisse du pouvoir d'achat des ménages ainsi que de l'implantation des grandes surfaces et des magasins "maxi-discount".

Émeute à la Goutte d'Or en 1955

ou... l'Algérien vu par «Paris-Match»

Retrouvé au fond d'un grenier, ce numéro 334 d'août 1955 de «Paris-Match» fait plonger ses lecteurs dans un monde encore largement inconnu : celui des Nord-Africains de la Goutte d'Or.

1955 : Paris-Match n'est pas encore le journal ragots-show business qui s'est fait le chantre du poids des mots et du choc des photos. A l'heure où la télévision en est à ses balbutiements, où "Cinq colonnes à la une" n'a pas encore ouvert dans chaque salon une fenêtre sur les fracas du monde, Paris-Match est un hebdomadaire populaire de grand reportage, largement illustré, une sorte d'"Envoyé Spécial", qui s'intéresse aussi bien aux débuts de Brigitte Bardot à Saint-Tropez qu'à la défaite de Dien Bien Phu.

L'article consacré à la Goutte d'Or de ce numéro d'août 1955 est intéressant à plus d'un titre. D'abord parce qu'il nous révèle un épisode de l'histoire du quartier - les affrontements opposant policiers et communauté algérienne le 30 juillet 1955 - et ensuite parce qu'il nous éclaire sur le regard porté à cette époque-là par ce qu'on n'appelait pas encore les "médias" sur une communauté dont la venue en

métropole était récente.

Le 30 juillet 1955, vers 14 heures un car de police débarque à l'angle de la rue de Chartres et de la rue de la Charbonnière, appelé pour une banale affaire de vol. Ce paté de maison est alors pour le journaliste un haut lieu de trafics - y sévit déjà le marché aux voleurs - , siège d'une pègre locale dont l'appartenance culturelle n'est au fond qu'anecdotique :

"Les Nord-Africains n'avaient fait que succéder au G.I's déserteurs de 1944 et aux mauvais garçons montés des ports du Sud.[...] Depuis la Libération, les gens d'Alger en avaient méthodiquement évincé la pègre plus ancienne de Toulon, Marseille et d'Ajaccio. Après une série de rencontres sanglantes, les vaincus avaient dû se réfugier sur le haut de la Butte. Oran et Alger en occupèrent définitivement le bas et reprirent à leur compte les "industries locales" : recel, stupéfiants, prostitution."

L'arrestation se passe mal et bientôt, de nombreux Nord-Africains se massent autour du car. Celui-ci démarre brutalement, blesse deux personnes. L'incident dégénère en affrontements violents. Le quartier est finalement bouclé et le calme revient. Mais cette histoire n'est finalement pas ce qui intéresse le plus le journaliste. Bien-sûr, il en a profité pour dresser du quartier un portrait bien noir, en en faisant l'enclave de non-droit que tant d'autres après lui se sont plu à décrire. Mais très vite, il préfère recentrer son sujet et décrire de manière minutieuse l'oublié des projecteurs, le travailleur immigré, la "masse honnête à la surface de laquelle s'[est] créée peu à peu l'écume de la Charbonnière".



Du reportage sensationnel, on dévie vers la description ethno-socio-lyrico-romantique d'un sujet nouveau dans la société française. Étonnante plongée hallucinée :

"Dans la lumière de l'émeute, un personnage se levait, efflanqué, flottant dans ses vêtements bigarrés, et laissant après lui une ombre famélique sur le pavé des banlieues : le Nord-Africain. [...] On dit le Nord-Af. Mais le mot a presque perdu son sens ethnique ou géographique à force d'assumer la pauvreté, le chômage et l'opprobre. Le Nord-Af, c'est tout ce qui vit sans vivre, tout ce qui travaille sans travail, tout ce qui est sans être. Il est insaisissable et indéfinissable."

Naturaliste à la manière de Zola, Pierre Joffroy, le reporter, entame une longue description du parcours, du mode de vie et des errances de ces hommes, qui oscille entre compassion, fascination et verve misérabiliste. Rapportant la visite d'un Ministre dans une cave de Genevilliers, il écrit ainsi :

"Dans ce lieu humide et sombre, où le soupirail dispensait chichement quelques lueurs de jour, l'Excellence voyait une douzaine d'yeux brillants braqués sur elle. Des hommes tout habillés étaient couchés sur des grabats de paille. [...] Ni draps, ni couvertures. C'était l'hiver et nul réchaud ne brillait. Des hommes toussaient dans leur sommeil. D'autres regardaient l'arrivant sans bouger. Il fallait qu'ils se reposent : ils avaient loué leur paillasse pour huit heures. Après quoi ils devraient céder la place. [...] Car ces troglodytes - dont les rats venaient manger les restes d'aliments - étaient des travailleurs d'usine."

On pense en lisant ces lignes aux accents les plus sordides de la littérature sociale d'un Maxence Van der Mersch. Comme elle, elles cherchent à faire naître l'horreur et la pitié chez le lecteur. Mais perversément comme elle, elles contribuent à mettre à distance l'horreur, à extérioriser la misère en la rendant lointaine, tellement lointaine de son propre quotidien, et finalement à la déshumaniser. Pourquoi donne-t-on plus facilement au SDF "propre" si ce n'est parce qu'il nous ressemble ?

Et pourtant, en même temps qu'il crée cette sorte de pitoyable figure d'épouvante, l'article de Pierre Joffroy se défend de toute stigmatisation :

"A tant vagabonder, ils ont créé autour d'eux une atmosphère de défiance et d'hostilité. Ils ont peu à peu remplacé dans la mythologie populaire le romanichel voleur d'enfants qui passait de mode. [...] Expatrié et misérable, le Nord-Af fait lever sur ses pas la peur, le



mépris ou la haine. Et d'ailleurs, ne suffit-il pas de lire la chronique des faits divers ? C'est ici qu'on voit à la perfection combien quelques faits isolés dans la masse des agressions d'un jour, prennent du relief dès que l'esprit est prévenu."

L'intention était donc louable ; tout au long de son article, l'auteur a multiplié les efforts pour "des-ethniser" l'Algérien, pour expliquer les raisons de sa misère, pour gommer toute référence culturelle. Il ne s'agit pas d'Algérien, mais de Pègre ; il ne s'agit pas d'Algérien mais de Pauvre. Que reste-t-il pourtant au lecteur, si ce n'est le sentiment d'être face à l'Étranger ? Les derniers paragraphes, appel à la mise en œuvre de solutions d'urgence, résonnent alors curieusement et nous renvoient quarante années plus tard à d'autres questionnements :

"La maladie demeure. Elle n'est pas mortelle. Elle est pire. C'est une lèpre qui défigure le visage d'une nation, aussi sûrement que celui d'un homme. Le 7 mars 1944, la France a reconnu les Algériens comme ses fils sans qu'ils l'aient demandé. Le geste serait de pure forme si, à l'heure de la nécessité, elle se dérobaît à ses responsabilités."

L'IMAGE DE L'AUTRE DANS LA PHOTOGRAPHIE l'immigration en France vue par 45 photographes



Photo : Henri GUERARD

Cette exposition collective réalisée à l'initiative de l'AIDDA a bénéficié de la collaboration de 45 photographes indépendants. Dans chaque photo, une attention particulière a été portée sur les scènes de vie qui font de la France une riche mosaïque, terre d'accueil et de choix pour de nombreux étrangers nés ici ou venus d'ailleurs...

On peut découvrir cette exposition actuellement (et jusqu'à la fin de LA GOUTTE D'OR EN FÊTE, soit le 9 juillet) dans les locaux de l'AIDDA (21 rue Simart - 18ème).

A noter aussi la parution du RÉPERTOIRE DE LA PHOTOGRAPHIE SOCIALE & DOCUMENTAIRE (176 pages, 95 photos NB, 60 F - Editions AIDDA), disponible au 21 rue Simart.